



FORMATIONS 2020

EUROCOMPLIANCE



EuroCompliance est un organisme de formation spécialisé sur les thématiques d'éthique des affaires, de déontologie et de prévention de la corruption.

EuroCompliance réalise des **formations intra-entreprises, inter-entreprises et aide à l'élaboration de modules e-learning** au sein d'organisations disposant de LMS (Learning Management System).

N'hésitez pas à nous solliciter à l'adresse courriel suivante : contact@eurocompliance.com

SOMMAIRE

Les formations inter-entreprises	3
• Formation Responsable d'audit - ISO 37001	4
• Formation cartographie des risques de corruption	6
Les formations intra-entreprises	8
Les formateurs	9
Quelques indicateurs	10
Modalités d'organisation	11
Les raisons de préférer EuroCompliance	12

LES FORMATIONS INTER- ENTREPRISES

Axée sur la formation intra-entreprise EuroCompliance propose peu de formations inter-entreprises. Des modules sont toutefois proposés quand :

- le bénéfice de la formation est accru par la diversification des profils des participants et le partage d'expériences complémentaires (cross-secteurs) ;
- peu de personnes sont concernées au sein d'une même organisation et qu'une session intra ne se justifie pas .

Formations proposées :

- **Responsable audit ISO37001 – 35 heures (voir page 4)**
- **Cartographie des risques de corruption – (voir page 6)**

Ces sessions se font en présentiel. Les dates sont communiquées sur les réseaux sociaux (site internet www.eurocompliance.com et page [EuroCompliance sur LinkedIn](#)). N'hésitez pas à nous solliciter pour vérifier votre éligibilité à ces formations. contact@eurocompliance.com

Ce que les participants en disent :

« Formation très pratique basée sur de nombreuses mises en situations. Cette session m'a permise d'appréhender la traduction opérationnelle des exigences de la norme ISO 37001 et de comprendre la méthodologie d'audit utilisée. »

Bénédicte Querenet-Hahn Avocat chez GGv - Formation Inter-entreprise - Responsable audit ISO 37001.

« Suivre la formation assurée par Céleste Cornu, a été un vrai plaisir. Une agréable combinaison d'efficacité, de pragmatisme, de contextualisation, d'interactions, d'interventions d'experts, d'humour et de rigueur. J'ai beaucoup appris et en particulier l'intégration de la théorie à la réalité. »

Malika Parent - Expert international sur la corruption dans le secteur de l'aide. Formation interentreprise Responsable d'audit ISO 37001.

FORMATION RESPONSABLE D'AUDIT - ISO 37001

Cette formation permet d'obtenir les connaissances et compétences nécessaires à la conduite d'audits de système de management anticorruption selon la norme ISO 37001.

A qui s'adresse cette formation ?

Personnes cibles

- Auditeurs souhaitant réaliser des audits de programme anticorruption selon le référentiel ISO 37001 (audit interne, audit d'évaluation ou audit de certification),
- Consultants préparant des organismes au déploiement de programmes anti-corruption ou à la certification ISO 37001.

Prérequis

- Attester de connaissances initiales en matière de prévention de la corruption (compliance officer, juriste, fonctions exposées aux risques de corruption, consultant en conformité) ou en audit de système de management ou en management des risques.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans attestant de la connaissance des pratiques managériales d'une organisation (entreprise ou administration selon l'objectif).
- Avoir la norme ISO 37001 (non fournie durant

la formation).

Le respect des prérequis est vérifié avant la validation définitive de toute inscription.

Objectifs

A l'issue de la formation les participants :

- Seront familiarisés avec la terminologie des instances internationales et nationales de normalisation (ISO / IAF / notes de doctrines) afin de savoir utiliser les différents documents de référence.
- Maîtriseront les exigences décrites dans la norme ISO 37001, en lien avec la réglementation française applicable et les bonnes pratiques internationales, afin d'évaluer la conformité d'un programme de prévention de la corruption aux exigences de la norme.
- Connaîtront les principales techniques pour conduire un audit de façon autonome, de la préparation de la mission à la rédaction du rapport d'audit.

- Seront informés des règles relatives à l'obtention et au maintien d'un certificat.

Compétences visées

- Savoir : les exigences de la norme ISO 37001 et de la norme ISO 17021-1 (éléments applicables aux auditeurs) ; les outils utiles aux auditeurs.
- Savoir-faire : la méthodologie d'audit ; la rédaction d'un constat d'audit.
- Savoir être : l'impartialité ; la responsabilité ; le respect des règles de confidentialité ; la transparence ; la communication durant l'audit.

Contenu de la formation

- **Session 1** : fonctionnement et terminologie de l'ISO (2,5 heures)
- **Session 2** : principes d'audit (2 heures)

• **Session 3** : préparation et conduite de l'audit (9 heures)

• **Session 4** : exigences de l'ISO 37001 : contexte de l'organisme ; leadership ; planification ; support ; réalisation des activités opérationnelles ; évaluation des performances, amélioration (16 heures)

• **Session 5** : reporting et certification (5,5 heures)

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Formateur

La formation est assurée par Céleste Cornu. (voir biographie page 9)

Moyens pédagogiques

La formation est principalement abordée via des exercices pratiques, l'apport théorique étant présenté en synthèse des différentes mises en situation. Les principaux moyens pédagogiques sont : des jeux-de-rôles ; des ateliers en sous-groupe sur des études de cas ou des analyses documentaires et des présentations par le formateur. L'échange entre participants est également favorisé afin de capitaliser sur les expériences respectives.

Moyens techniques

La formation est dispensée dans une salle

équipée d'un rétroprojecteur.

Les supports d'exercices sont remis au cours de la formation en fonction des sessions abordées. Un livret est remis à l'issue de la formation, intégrant les informations théoriques présentées durant la formation ainsi que des annexes (outils d'aide à l'audit, documents de référence en matière de lutte contre la corruption...).

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation

La formation fait l'objet :

D'une évaluation en continue pour chaque participant selon trois critères : présence, participation aux ateliers, maîtrise des notions étudiées.

D'un examen de fin de formation d'une durée de deux heures. L'examen est constitué de 50 questions. Il est validé à partir de 80% de réponses correctes.

Une attestation de formation atteste de l'acquisition des compétences si les participants ont validé l'évaluation continue et l'examen de fin de formation.

Durée

La formation est d'une durée totale de 35 heures examen compris.

La pause repas est d'une heure.

Locaux

La ville est précisée à l'annonce de chaque session. L'adresse exacte est confirmée une

semaine avant la session en fonction du nombre d'inscrits.

Modalités d'inscription

Les préinscriptions se font via [courriel](mailto:contact@eurocompliance.com) jusqu'à une semaine avant la date de formation. L'inscription sera confirmée après vérification de l'atteinte des prérequis et la finalisation des formalités administratives. Vous pouvez adresser toute demande d'information à contact@eurocompliance.com.

Tarif :

Le coût est de 2250 € HT pour 35 heures. Les sessions sont maintenues à condition qu'il y ait un minimum de 4 inscrits une semaine avant la date de la formation.

Nos dates de formation sont communiquées sur notre page [LinkedIN](#) et sur la page [Actualités de notre site Internet](#)

FORMATION CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE CORRUPTION

Cette formation permet d'obtenir les connaissances et compétences nécessaires à la réalisation d'une cartographie des risques de corruption..

A qui s'adresse cette formation ?

Personnes cibles

Personnes ou équipes amenées à piloter la réalisation d'une cartographie des risques de corruption au sein de leurs organisations.

Prérequis

Attester d'une expérience professionnelle en gestion des risques, conformité ou secrétariat général / direction générale.

Le respect des prérequis est vérifié avant la validation définitive de toute inscription.

Objectifs

À l'issue de la formation les participants :

- Connaîtront l'importance et les enjeux relatifs à la cartographie des risques de corruption
- Maîtriseront les principales étapes de la cartographie des risques de corruption en ligne avec les bonnes pratiques internationales :

- Identification des événements de risque.
- Evaluation de l'exposition aux risques.
- Evaluation du niveau de maîtrise des risques.
- Priorisation des actions.
- Utiliseront un outil au format Excel basique permettant d'initier une cartographie des risques de corruption.
- Auront la capacité de piloter le déploiement d'une cartographie des risques de corruption au sein de leur organisation.

Compétences visées

- Savoir : les exigences des Recommandations de l'Agence Française Anticorruption et des principales organisations internationales ; les principes COSO.
- Savoir-faire : une méthodologie de cartographie des risques de corruption.
- Savoir être : la communication durant l'exercice de cartographie des risques de corruption.

Contenu de la formation

- **Session 1** : contexte et enjeux (45 minutes)
- **Session 2** : identification des événements de risques (2 heures)
- **Session 3** : évaluation de l'exposition aux risques (1 heure)
- **Session 4** : évaluation du niveau de maîtrise (2 heures)
- **Session 5** : traitement des résultats et priorisation (45 minutes)

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Formateurs

Cette formation est assurée par Céleste Cornu ou Philippe Lesoing.
(Voir biographies page 9)

Moyens pédagogiques

La formation est principalement abordée via des exercices pratiques, l'apport théorique étant présenté en synthèse des différentes mises en situation. Les principaux moyens pédagogiques sont : des ateliers en sous-groupe sur un cas théorique et la transposition au sein des organisations des participants. L'échange entre participants est également favorisé afin de capitaliser sur les expériences respectives.

Moyens techniques

- La formation est dispensée dans une salle équipée d'un rétroprojecteur.
- Les supports d'exercices sont remis au cours de la formation en fonction des sessions abordées.
- Le support de présentation et un outil Excel (simple) sont mis à disposition par voie électronique à l'issue de la session.

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation

La formation fait l'objet :

- d'une évaluation en continue pour chaque participant selon trois critères : présence, participation aux ateliers, maîtrise des notions étudiées.
- d'un examen de fin de formation d'une durée de 10 minutes sous forme de QCM permettant de s'assurer que les principales notions ont été assimilées. Le QCM est validé à partir de 80% de réponses correctes.

Une attestation de formation atteste de l'acquis

des compétences si les participants ont validé l'évaluation continue et l'examen de fin de formation.

Durée

La formation est d'une durée totale de 7 heures. La pause repas est d'une heure.

Locaux

La ville est précisée à l'annonce de chaque session. L'adresse exacte est confirmée une semaine avant la session en fonction du nombre d'inscrits.

Modalités d'inscription

Les préinscriptions se font via [courriel](#) jusqu'à une semaine avant la date de formation. L'inscription sera confirmée après vérification de l'atteinte des prérequis et la finalisation des formalités administratives. Vous pouvez adresser toute demande d'information à [contact@eurocompliance.com](#).

Tarif :

Le coût est de 600 € HT par participant pour 7 heures.

Les sessions sont maintenues à condition qu'il y ait un minimum de 4 inscrits une semaine avant la date de la formation.s

Nos dates de formation sont communiquées sur notre page [LinkedIN](#) et sur la [page Actualités de notre site Internet](#)

LES FORMATIONS INTRA- ENTREPRISES

EuroCompliance réalise des formations intra-entreprises établies à partir des risques sectoriels de ses clients. Ces formations font l'objet d'un programme et de modules dédiés validés par ces derniers.

Exemples de sujets traités :

- **Charte éthique**
- **Déontologie**
- **Sensibilisations COMEX et CODIR**
- **Personnels exposés aux risques de corruption**
- **Traitement des alertes professionnelles**
- ...

Ces sessions peuvent se faire en présentiel ; par webinar ou par voie de e-learning sur des durées variables.

N'hésitez pas à nous solliciter pour élaborer un programme contact@eurocompliance.com.

Ce que les participants en disent :

« Nous travaillons avec EuroCompliance depuis sa fondation dans un réel esprit de partenariat au service de l'appropriation de la démarche éthique par nos équipes.

EuroCompliance a su intégrer nos outils, nos contraintes et nous proposer une formation qui allie concepts et illustrations concrètes puisées dans des exemples internes comme externes. Le module évolue au fil des sessions pour toujours mieux correspondre à nos attentes et nous faire progresser. »

Christiane Ginestou, Ponticelli Frères - Directrice QSSE & RSE - Formation Intra-entreprise Démarche éthique Ponticelli Frères

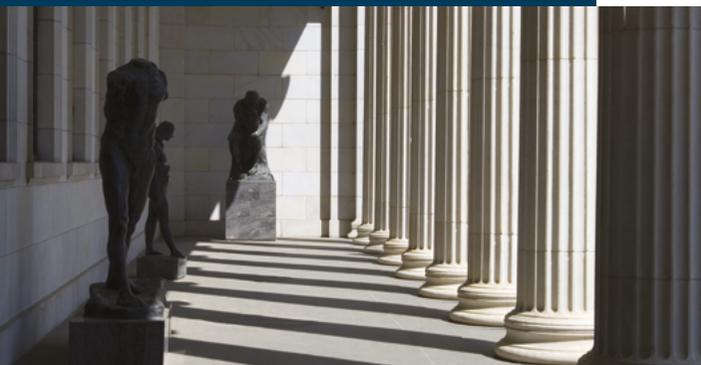
« L'équipe d'EuroCompliance nous a aidé, de façon réactive et efficace, à concevoir un e-learning

sur l'éthique des affaires destiné à tous les collaborateurs, qui allie une présentation claire des grands enjeux de la démarche à des mises en situations opérationnelles sur certains thèmes spécifiques. Ce e-learning, à la fois généraliste et concret, a fait l'objet de retours positifs par les collaborateurs. »

Philippe Rome, Egis - Directeur Ethique et Conformité - Module e-learning intra-entreprise

« Cette formation a répondu complètement à nos attentes et a été très opérationnelle avec des mises en situation. Ainsi nous avons pu réaliser nos audits internes et établir notre propre cartographie des risques de corruption. »

Lydie Bourcy, Responsable QSE et RSE, Autajon - Formation cartographie des risques de corruption



LES FORMATEURS

EuroCompliance, organisme entièrement dédié à l'éthique des affaires et à la prévention de la corruption, s'appuie sur une équipe d'experts, bénéficiant d'une longue expérience sur ces thématiques. L'essentiel des formations sont dispensées par les associés. De façon ponctuelle, des partenaires sous-traitants sont proposés (en particulier pour apporter des compléments d'expertise ou pour offrir une plus grande flexibilité en termes de disponibilités). Dans ces situations, les CVs peuvent être fournis en amont sur simple demande.

Céleste CORNU, co-fondatrice est présidente d'EuroCompliance.

Elle bénéficie d'une longue expérience en tant que responsable d'audit de programmes anticorruption, pour des grands groupes, des PME et des organisations publiques. Elle a également été Moniteur pour des entreprises sanctionnées par la Banque Mondiale. Formée aux méthodes d'Accelerated Learning, elle est formatrice en entreprise depuis 15 ans. Elle participe à la Commission ISO dédiée aux questions de gouvernance au niveau France et International (ICP 278), intervient dans différentes conférences et est auteur de nombreux articles relatifs à la lutte contre la corruption.

Auparavant, Céleste a exercé comme Social Compliance Manager pour le groupe Décathlon puis au sein du groupe suisse SGS en tant que Responsable Europe du Sud sur les activités de Social Compliance puis en tant que Global Manager pour les activités relatives à la prévention de la corruption.

celeste.cornu@eurocompliance.com

Philippe LESOING, co-fondateur est directeur général d'EuroCompliance.

Il enseigne comme chargé de cours auprès de l'Université de Strasbourg (Master 2 Juriste Sécurité Financière) et auprès de l'Université de Versailles (Master 2 droit pénal des entreprises) ; il intervient dans différentes conférences et dispense de nombreuses formations intra-entreprises.

Auparavant, Philippe a réalisé une partie de sa carrière aux achats (The Coca-Cola Company, Rexam PLC) et en conseil (Accenture) avant de se recentrer sur l'Intelligence économique (Paris-Dauphine) et la criminologie (Panthéon-ASSAS et CNAM) avec un focus particulier sur la prévention de la corruption. Il avait rejoint le groupe suisse SGS en 2010 pour prendre en charge le développement d'affaires des activités relatives à la prévention de la corruption.

Philippe.lesoing@eurocompliance.com



SC QUELQUES INDICATEURS

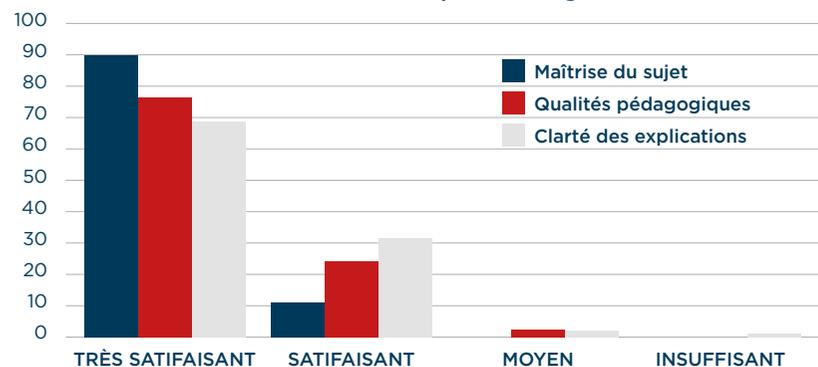
EuroCompliance s'engage sur une démarche et un suivi qualité de son activité.
EuroCompliance est un organisme datadocké depuis 2018.

52 sessions de formation en 2019
688 stagiaires en 2019



Synthèse de l'évaluation de la satisfaction des stagiaires (année 2019)

Evaluation des formateurs en pourcentage



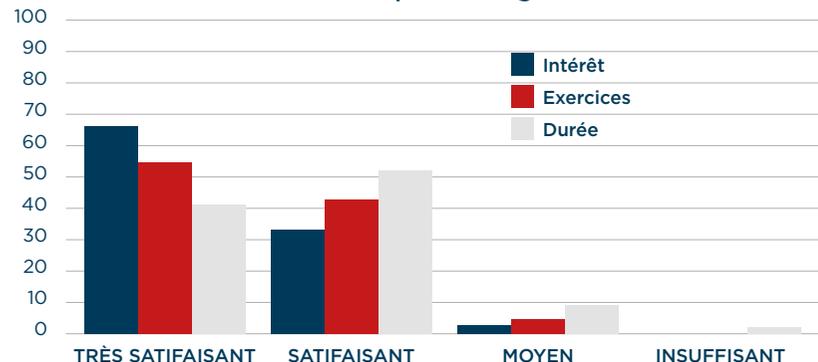
Extraits d'enquêtes de satisfactions à chaud :

« Excellent, très enrichissant, permet de dialoguer. A proposer à TOUS les collaborateurs. »
14 février 2019

« Enfin une formation digne de ce nom ! »
12 mars 2019

« Formation très intéressante. Les exemples et cas concrets sont bien choisis et illustrent parfaitement le propos. »
5 novembre 2019

Evaluation du contenu en pourcentage



MODALITÉS D'ORGANISATION



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

EuroCompliance s'engage à **favoriser l'accès à ses formations aux publics en situations de handicap**.

Des adaptations individuelles sont proposées en fonction des besoins identifiés lors de l'inscription (examen organisé dans des conditions adaptées ; horaires aménagés ; accueil d'un accompagnant ; supports de cours individualisés ; etc.)

Toute personne souhaitant bénéficier de mesures d'accompagnements est invité à le mentionner lors de son inscription ou à adresser un courriel à l'adresse handicap@eurocompliance.com.

Les lieux de formation

Les **formations intra-entreprises** sont réalisées **directement chez nos clients** en fonction de leurs besoins.

Les **formations inter-entreprises**, sont dispensées dans des salles sélectionnées en fonction du nombre d'inscrits. Ces dernières sont conformes aux réglementations applicables aux établissements recevant du public y compris en situation de handicap. L'adresse exacte est communiquée au plus tard une semaine avant le début de la formation.

LES RAISONS DE PRÉFÉRER EuroCompliance

- **Plus de 90%** des participants satisfaits ou très satisfaits
- Ayant pour **sujet d'expertise unique la prévention de la corruption, EuroCompliance dispose d'une équipe spécialisée** qui maîtrise les questions les plus complexes : grand export, recours à des intermédiaires commerciaux, législations et réglementations applicables.
- EuroCompliance atteste de **références dans des secteurs d'activités variés**, dans le privé comme dans le public (industrie, services, finance, collectivités, etc.)
- Société de droit français, détenue par ses dirigeants, **EuroCompliance est indépendante** et garantit le stockage de ses données en Europe.
- Preuve de son professionnalisme, de sa rigueur et de son organisation qualité, EuroCompliance est certifié Qualiopi depuis juin 2020 pour ses actions de formation.
- Preuve de la compétence de son personnel, EuroCompliance est le premier organisme de certification français accrédité par le COFRAC pour la certification ISO 37001 'Système de management anticorruption' depuis 2018. »
- **EuroCompliance a une politique de responsabilité sociale forte**, signataire du Global Compact et de la Charte des Entreprises Engagées de Transparency International. Nous nous engageons sur une transparence vis-à-vis de nos parties intéressées, des relations durables avec nos partenaires et une gestion responsable de notre activité en termes d'impact sociétal et environnemental.



Accréditation
n°4-0599
portée
disponible
sur
www.cofrac.fr



Qualiopi
processus certifié

Retrouvez nos *Conditions générales d'utilisation* et notre *Règlement de formation* sur le site internet www.eurocompliance.com , Mentions légales.



EuroCompliance Paris 76 rue de la Pompe - 75116 Paris - Tél : +33 (0)1 42 24 86 18
EuroCompliance Aix-Marseille 2 rue du Castellas - 13121 Aurons - Tél : + 33 (0)9 67 83 39 98
contact@eurocompliance.com
www.eurocompliance.com